




FONTSENADE


VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



 02 / ACTUALITÉS

 04 / ADMINISTRATION

 08 / INFOS. & ANNONCES

 09 / SOLIDARITÉ & SANTÉ

 12 / ENVIRONNEMENT & VIE QUOTIDIENNE





Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

C'est dans un contexte inédit que nous nous retrouvons pour cette séance d'installation du nouveau conseil municipal de Fons.

Une séance qui se déroule selon un format particulier qui est bien évidemment du au moment que nous vivons. Un moment historique, chargé de drames, comme notre commune en a connu un, en perdant son Maire, M. Gérard GIRE.

Aujourd'hui, dans ce moment symbolique, nous nous associons pleinement à la douleur et à la tristesse de sa famille et de ses proches. C'était un Maire engagé, un homme de caractère c'est vrai, avec un franc-parler et une

personnalité attachante. C'était aussi un Maire investi auprès de ses administrés, attaché à son village et à son terroir. Sa disparition a ravivé les peurs des fonsoises et fonsois face au virus.

Mais si nous avons bien sûr fait face à beaucoup d'angoisses et d'inquiétudes, les deux mois de confinement ont également été un moment de solidarité, d'implication et d'engagement. Je pense ici bien sûr à l'ensemble de ses personnels soignants et infirmiers qui ont été (et sont encore) « au cœur de l'événement » : je tiens d'ailleurs à les saluer et à leur faire part de tout notre soutien et de notre admiration.

Je pense également aux différentes initiatives portées ces dernières semaines notamment par le tissu associatif, que ce soit par le biais d'actions de distribution alimentaire ou de confection de masques notamment. Ces nombreuses actions sont à souligner et à mettre en valeur.

La crise sanitaire a également bouleversé l'organisation des communes en conduisant les équipes municipales, dans les dernières semaines, à tout mettre en œuvre pour la réouverture des écoles et la protection des populations. En définitive, les deux mois qui viennent de s'écouler ont encore démontré une chose : une forte responsabilité pèse sur les élus locaux.

Aussi, si le déconfinement ne doit pas signifier un relâchement de notre vigilance, je suis à titre personnel soulagée que le nouveau conseil municipal puisse enfin entrer en fonction, car le fonctionnement des assemblées locales est un élément indispensable pour nous permettre à tous d'envisager le futur. Aussi, je remercie Christian BIARNES qui a présidé cette séance que nous avons dû tenir à huis clos. Ce cadre contraste bien évidemment avec la proximité, le contact et le partage qui sont au cœur du mandat municipal.

Un mandat auquel nos concitoyens demeurent attachés et qui explique qu'ils se soient mobilisés le 15 mars dernier, alors que la crainte liée au COVID 19 était déjà bien présente.

Aussi, je tiens à remercier les 685 fonsoises et fonsois qui sont allés voter. Ce choix exprimé par les électeurs va permettre de donner un nouveau souffle à Fons. Un nouveau souffle porteur de valeurs de solidarité, d'intégrité et d'une volonté de protéger notre environnement et de notre cadre de vie, comme nous y engage notre programme.

Les six années qui arrivent devront nous permettre d'entretenir le bien-vivre dans notre commune, de redynamiser notre village mais aussi de recréer le lien entre les habitants et sa municipalité, en toute transparence et responsabilité.

Nos objectifs, nos réflexions, nos axes d'intervention et notre méthode seront exposés à la population quand la période de confinement sera levée. Aussi, la mandature qui s'ouvre promet d'être intense, je ne me voile pas la face. Mais je sais que je ne suis pas seule. Et j'en profite donc pour remercier celles et ceux qui ont accepté de faire partie de ma liste. Ils se sont impliqués, eux et leurs proches dans cette campagne, et je sais combien leur engagement pour leur commune est primordial, et j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui n'ont pu nous rejoindre au conseil.

Enfin, je tiens également à saluer les quatre conseillers municipaux de la liste concurrente qui nous ont rejoints.

Je souhaite réaffirmer mon engagement pour faire en sorte que ce Conseil municipal reste un lieu d'échanges, de confrontation d'idées et de décision. Je tiens à m'engager sur ce point : je m'attacherai fermement à ce que nos débats demeurent constructifs et respectueux des idées et des personnes. C'est une condition indispensable pour que nous puissions répondre au mieux, dans le cadre de nos compétences, à notre objectif majeur : le bien-être des Fonsoises et des Fonsois.

Pour conclure, je souhaiterais que vous preniez soin de vous et de vos proches dans cette période délicate, car cela reste le plus important.

Je vous remercie.

Mme Maryse GIANNACCINI, Maire de Fons, le 23 mai 2020

HOMMAGE DE M. ERIC BROCHER À M. GÉRARD GIRE

A Gérard,

Monsieur Gérard GIRE nous a quitté au terme de son deuxième mandat de Maire de la commune de Fons.

Chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1989, il fût aussi adjoint et premier adjoint durant deux précédents mandats. Lui qui disait parfois, depuis plus de trente ans qu'il s'était installé à Fons avec sa famille, certains anciens du village le considéraient comme un « étranger ». Ce fut donc cet « étranger », ce saint-gillois de naissance qui deviendra le premier des fonsois durant douze ans.



Son sens de la rigueur administrative acquis au sein du Trésor Public qu'il intégra dès l'âge de dix huit ans, pour finir sa carrière comme contrôleur du Trésor, en fit un gestionnaire hors pair. Amoureux des chiffres comme il se plaisait à dire, il gérait les budgets communaux avec maîtrise et justesse.

Gérard ne reculait pas devant les difficultés que sa fonction mettait sur sa route. Ses convictions profondes qu'il mit aussi au service d'un syndicat dans son milieu professionnel suscitèrent chez lui une assurance de leader. Sa voix puissante, bien connue des fonsois qui résonnait parfois entre les murs de la mairie, intimait clairement à son interlocuteur que quelque chose n'allait pas. C'était Gérard, on le savait ainsi.

Aujourd'hui, c'est le silence qui domine, mais si nous n'entendons plus sa voix, nous ne l'oublierons pas. Elle manque déjà cette voix, à son épouse, ses enfants, petits-enfants et tous ses amis. Ses petits-enfants qu'il souhaitait chérir et profiter à loisir durant sa retraite bien méritée.

Hélas tout cela a été balayé par un ennemi sournois qui l'a pris en traître. Gérard, tu vas retrouver René, ton ami et adjoint pendant un mandat. Je parierai que vous allez d'abord parler bouvine. Cette « fé di biou » qui coulait dans tes veines depuis sûrement les plus lointaines années de ta jeunesse saint-gilloise.

Période singulière qui sème le chaos dans notre société, qui tient à distance les vivants, période sombre qui n'aura pas assez de force pour t'éloigner du cœur de tes amis, de tes proches où tu demeureras. Ils pensent tous à toi, Gérard. Viendra des jours apaisés où ils pourront te rendre l'hommage que tu mérites. Après tant d'années passées au service des Fonsois, tu ne seras jamais un « étranger » dans leur cœur.

A Claudette, ses filles et petits enfants, l'ensemble du Conseil Municipal et les agents se joignent à moi pour témoigner de notre soutien, nos souhaits d'apaisement et de courage et de nos très sincères condoléances.



FONT SENADE : VOTRE BULLETIN MUNICIPAL SOUS UN NOUVEL ANGLE,

Vous l'avez constaté dès la couverture... Font Senade change, petit à petit des nouveautés vont apparaître, une nouvelle mise en page, une nouvelle présentation et surtout des nouvelles rubriques.

Ce numéro est une édition « spéciale » à plus d'un titre :

C'est le numéro 1 de la nouvelle équipe municipale
Le contexte dans lequel cette édition vous est proposée
Les délais qu'il a fallu tenir pour sortir le numéro de juillet dans les temps

Le format est volontairement « court », mais dès le prochain numéro vous retrouverez un format plus conséquent et plus complet.

Merci pour votre compréhension.

GOVERNANCE DE LA COMMUNE PENDANT LE CONFINEMENT

C'est la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 du 23 mars 2020 qui a tranché. En effet, elle a prévu que le mandat des conseillers municipaux de Fons élus au complet à l'issue du premier tour des élections municipales du 15 mars 2020, prendrait effet au plus tard en juin. Ainsi, si elle a affirmé que leur élection était acquise, elle a décidé de prolonger les mandats et fonctions du conseil municipal élu en 2014 et de son exécutif. Cette loi a donc instauré un mécanisme d'association de la liste ayant obtenu le plus de suffrages le 15 mars.

Elle a aussi reporté la date limite d'adoption du budget au 31 juillet 2020. Entre-temps, M. Gérard GIRE décédé, Eric BROCHER jusqu'alors 1er Adjoint, l'a remplacé, sans élection au sein du conseil municipal, en dérogation au Code général des collectivités territoriales, comme l'a prévu l'ordonnance n° 2020-413 du 8 avril 2020.

C'est ainsi qu'Eric BROCHER a associé Maryse GIANNACCINI à la gouvernance de la commune.

C'est la raison pour laquelle par exemple :

-le Maire et les Adjointes élus en 2014, ont contacté régulièrement les personnes âgées sur la commune, pour s'assurer qu'elles allaient bien et si besoin pour faire leurs courses ou bien pour leur distribuer des attestations dérogatoires de déplacement, assurant le rôle social de la commune. Ils ont été aidés par Yvo CHARINET, président de l'association « Les Boulidoues ».

-et que Maryse GIANNACCINI a mobilisé son équipe élue le 15 mars dernier, pour distribuer les masques. Enfin, le décret du 14 mai a fixé la date d'entrée en fonction des élus du 15 mars, le lundi 18 mai. Néanmoins, il est revenu à Eric BROCHER toujours Maire, continuant comme les adjointes, l'exercice de ses fonctions jusqu'à l'élection de son successeur, de convoquer justement les membres du conseil municipal le 23 mai 2020. Comme le prévoit le Code général des collectivités territoriales, il a commencé à présider la séance puis a laissé la présidence au doyen, Christian BIARNES qui a proclamé Maryse GIANNACCINI, Mme le Maire.

OUVERTURE DES ÉCOLES

Oui des écoles au pluriel ce n'est pas une faute d'orthographe ni une erreur. En effet, il a semblé parfois qu'il n'était question que de l'école élémentaire qui a fini par ouvrir le lundi 8 juin dernier. Or, dès le 12 mai, l'école maternelle a été ouverte. Et justement, il est important de s'arrêter sur cet événement qui a été apprécié entre autres par les parents ayant des professions médicales et d'autres. Et bien qu'on se le dise, cette école a été ouverte, certes et incontestablement, par la volonté de sa directrice, de la présidente du syndicat intercommunal des écoles maternelles (SIEM)...et des élus de Fons.

En effet, ces derniers ont une conviction forte : le rôle d'un élu n'est pas de fermer les portes de ses écoles. Son devoir est au contraire de mettre tout ce qui est en son pouvoir pour les maintenir ouvertes. En veillant toujours au respect des règles de sécurité et d'hygiène.

Que se soit pour la maternelle ou l'école primaire ils ont toujours eu la volonté de pouvoir donner aux parents le choix :

Le choix de pouvoir remettre ou non leur enfant sur le chemin de l'école. Pour certains enfants et leurs parents la réouverture de l'école devenait une nécessité (décrochage scolaire, repli social, licenciements...).

Néanmoins, dans un 1er temps, les élus ainsi que l'équipe enseignante ont dû se résoudre à laisser l'école primaire fermée. En effet, l'ancienne présidente du SIRS, Valérie Mary (Syndicat exerçant la compétence Ecole élémentaire, la cantine et l'accueil périscolaire, assurés par ses agents) s'étant opposée à la réouverture. Mais la volonté et la persévérance des élus ont fini par porter leurs fruits. Ils ont même embauché un agent d'entretien (Contrat à durée déterminée qui réalise la désinfection et le ménage plusieurs fois par jour). Les agents techniques de la commune ont été également sollicités pour assurer la sécurité des enfants, des parents et des enseignants. La volonté de la Directrice a également été déterminante.



CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

La loi du 23 mars déclinée par des ordonnances a obligé les services publics à revoir leur organisation pour s'adapter au contexte exceptionnel, tout en maintenant ceux qui étaient essentiels (comptabilité pour payer les fournisseurs dont ceux ayant des difficultés de trésorerie, permanence de l'état civil...) et en protégeant ses agents et ses usagers.

Les agents communaux aussi n'ont pas été épargnés, certaines personnes à risque ont été invités à rester chez eux, et pour d'autre il a fallu s'adapter aux contraintes de la situation. C'est ainsi que rapidement la fermeture du secrétariat, de l'agence postale et de la médiathèque ont été décidés comme le foyer et la maison des associations.

Malgré tout, même au plus fort de la crise, les mesures prises ont permis d'assurer une continuité des services, certes diminuée, mais essentielle à la vie de notre commune.

C'est la raison pour laquelle les fonsois :

- ont pu avoir parfois le répondeur téléphonique (mais ils ont été rappelés le plus rapidement possible).
- n'ont pas reçu d'accusé de réception pour le traitement des masques (le plus important étant que chaque fonsois puissent en bénéficier).

L'essentiel était aussi :

- que les élèves n'ayant pas un accès Internet ou autres dysfonctionnements d'imprimantes, reçoivent leurs devoirs dans leur boîte aux lettres.
- que l'inscription à l'école maternelle des enfants nés en 2017, puisse débuter.
- de réouvrir progressivement l'agence postale (initiative des élus) avec toutes les difficultés d'organisation, de gestion liées aux services (recommandés, colis...).

Concernant la médiathèque, celle-ci a réouvert :

- à partir du 11 mai, 1er jour de déconfinement, avec des services restreints,
- depuis le 2 juin, avec à nouveau l'accueil du public qui doit respecter les règles de sécurité et de distanciation sociale.

Avant de vous rendre à la médiathèque, vous pouvez prendre conseil auprès de Pauline au 04.66.81.28.12 ou consulter la liste des livres sur le site Internet de la commune (Culture et loisirs/Médiathèque) afin de toucher le moins de livres possible. Pour être complet, le maintien du service de portage de livres à domicile a été maintenu.

- Le secrétariat de la mairie a également réouvert le 11 mai dernier. Comme dans tous les autres établissements recevant du public, des plexiglas ont été achetés et du gel hydroalcoolique mis à disposition du public.

- Enfin, la Maison des Services Au Public assure une permanence, à la mairie, le mardi, de 8h30 à 12h, pouvant vous accompagner dans les démarches administratives suivantes : CAF, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, CPAM, ANTS (Carte d'identité, passeport, carte grise et permis de conduire), pré-plainte en ligne, impôts, logement social, téléphonie...).

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Madame **Maryse GIANNACCINI**
le Maire



Monsieur **Romain BIALES**
1^{er} Adjoint
Sport & Jeunesse
Ecole / Transports



Madame **Valérie TRIGUEROS**
2^{ème} Adjointe
Associations
Festivités & Culture



Monsieur **Éric MARY**
3^{ème} Adjoint
Aménagement Communal



Madame **Carine PEYDRO**
4^{ème} Adjointe
Finances & Vie économique



Monsieur **Gilbert CASAS**
5^{ème} Adjoint
Bâtiments communaux
à usages publics, Vie locale,
Environnement et Sécurité civile



Madame **Laurence FERRER**
Conseillère municipale



Monsieur **Julien NOEL**
Conseiller municipal



Madame **Stéphanie PICARD**
Conseillère municipale



Monsieur **Nicolas PERRIN**
Conseiller municipal
avec délégation pour la
communication



COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



Madame **Angélique FRICON**
Conseillère municipale



Monsieur **Guilhem VEZIES**
Conseiller municipal



Madame **Mahdjouba PAULET**
Conseillère municipale



Monsieur **Thierry MARS**
Conseiller municipal



Madame **Christèle CASTANET**
Conseillère municipale



Monsieur **Christian BIARNES**
Conseiller municipal



Madame **Carole CLAMARON**
Conseillère municipale



Monsieur **Julien PAYET**
Conseiller municipal



Madame **Anaïs RANC**
Conseillère municipale



APPEL AUX FONSOIS

Ouverture des commissions au public

Une des premières volontés de la nouvelle équipe municipale est de pouvoir faire participer la population aux différents projets qui vont être mis en place au cours de ce mandat. Pour cela, dans un premier temps, il a été décidé d'ouvrir au public les commissions suivantes :

- ENVIRONNEMENT
- CULTURE
- SPORT

Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs de ces commissions veuillez-vous faire connaître, soit directement en mairie, soit par mail à l'adresse suivante :
contact@mairiefonsoutregardon.fr

Nous vous attendons très prochainement, pour échanger, partager et construire ensemble, en toute convivialité.

SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉ !

Les caméras de vidéoprotection de la voie publique seront bientôt en service. Celles-ci permettront une meilleure surveillance des bâtiments ainsi qu'une prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

Des panneaux aux entrées de Fons seront installés à terme pour informer le public de la présence de ces caméras.

De plus, les caméras (propriété du syndicat intercommunal des écoles maternelles et pas par la commune) disposées à l'intérieur de l'école maternelle, ont permis de constater à plusieurs reprises l'intrusion de personnes indésirables tard dans la soirée. Des dégradations ont été constatées notamment au niveau du portail d'entrée de la cour.

Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Procédure : Vous ne devez pas saisir directement les élus et les agents de la commune. C'est la gendarmerie ou la police intercommunale qui nous saisira, le cas échéant, après votre dépôt de plainte ou main courante.



INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE POUR L'ANNÉE 2020-2021, DES ENFANTS NÉS EN 2017 POUR CELLES ET CEUX QUI N'ONT PAS RÉALISÉ CETTE DEMARCHE

Dans un premier temps, il est nécessaire de déposer les documents ci-dessous au secrétariat de la commune, ou dans la boîte aux lettres de la mairie ou bien de les adresser par mail à :
contact@mairiefonsoutregardon.fr

Pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de réaliser des copies, merci de prendre rendez-vous avec le secrétariat au 04.66.81.11.95.

1. Le livret de famille (Pages père, mère, enfant(s)).
2. Un justificatif de domicile.
3. Le carnet de santé (Partie vaccinations).
4. La fiche de renseignements (téléchargeable dans le lien suivant :

<https://www.mairiedefons.fr/wp-admin/post.php?post=488&action=edit>).

Dans un second temps, nous déposerons dans votre boîte aux lettres, le certificat d'inscription pour votre (vos) enfant(s).

Rappel : Pour celles et ceux qui nous ont adressé tous les documents, à ce jour, la distribution n'a pas été effectuée.



FONS FACE AU COVID

Les fêtes de fin d'année ponctuées de ces moments conviviaux encore en tête, l'annonce qu'un virus responsable de nombreux décès dans une lointaine province de Chine, depuis décembre 2019, n'alerte pas de suite les dirigeants et les autorités scientifiques du monde et bien moins leurs populations.

Ce virus, « la Covid-19 », comme on le nomme à présent, se véhicule de l'Homme à l'Homme.

Notre mode de vie : travail, transports, vacances, commerce... lui permet de se propager rapidement dès fin Janvier 2020 dans le monde entier. C'est ce que l'on appelle une pandémie.

Pendant que les chaînes d'informations nous matraquent de données multiples et parfois contradictoires, la peur s'installe. On se surveille, on se jauge, on se méfie bien inutilement car la force propre à tous les virus, c'est d'être invisibles, indétectables lors de leur installation dans notre organisme. Ainsi sans le vouloir, chacun a pu propager le Coronavirus à un proche, un ami, un voisin qui à son tour en a fait de même.

Le confinement instauré depuis le mois de mars prenant fin, il est réjouissant de souligner l'élan de solidarité et de bienveillance qui s'est développé dans notre pays, tout comme dans notre commune. Rendons aussi hommage à tous ces hommes et ces femmes qui ont poursuivi leur mission professionnelle quelle qu'elle soit malgré le risque encouru, certains au péril de leur propre vie.

Au moment où cet article paraît, on se veut charger d'espoir et plus combatif que jamais malgré l'ombre d'une seconde vague de contamination probable dans les prochains mois.

En respectant tous ensemble, les nouvelles attitudes sociales et les gestes barrières préconisés par l'OMS, nous pourrions gagner notre droit à la vie.

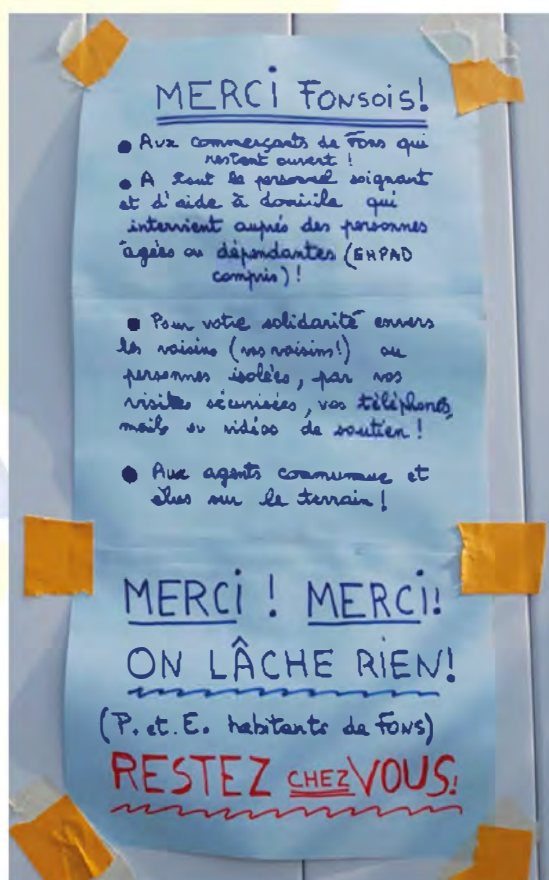
"Ce qui embellit le désert, c'est qu'il cache un puit quelque part " *Antoine de Saint -Exupéry*

Prenez soins de vous et de vos proches.

SOLIDARITÉ AVEC NOS COMMERÇANTS ET NOS ARTISANS

Le déconfinement est maintenant bien avancé, laissant derrière lui une période sombre et particulièrement difficile pour nos commerçants et artisans Fonsois. Durant la crise, ils ont toujours été là pour vous, alors aujourd'hui, plus que jamais, il est important de les soutenir en venant consommer leurs produits et en faisant appel à leurs services.

Plus d'informations : <https://www.mairiedefons.fr> rubrique vie économique et sociale



INFOS COVID-19 - TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

La bonne attitude :

- Je tousse et/ou j'ai de la fièvre : j'appelle mon médecin traitant. Il m'indiquera si je peux bénéficier d'une téléconsultation ou si je dois me déplacer dans son cabinet.
- Mes symptômes s'aggravent avec difficultés respiratoires et sensations d'étouffement : j'appelle le 15. Je ne me déplace pas, ni chez mon médecin ni aux urgences.

Rappel : ne pas surcharger les Centres 15

Les gestes barrières toujours d'actualité !

Face à l'infection, il existe des gestes pour se protéger, pour faire barrière au coronavirus :

- Se laver les mains très régulièrement
- Se distancier d'au moins un mètre de chaque autre personne autour de soi
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts.

Les masques sont efficaces s'ils sont associés à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon (ou avec une solution hydroalcoolique) et en complément des gestes barrières.

Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun, les trains, les taxis, VTC et véhicules de covoiturage (en absence de protection physique séparant le conducteur du passager) et les avions

Les personnes malades doivent quant à elles porter des masques sanitaires chirurgicaux, disponibles en pharmacie sous prescription médicale.

PROTÉGEONS-NOUS, PORTONS TOUS DES MASQUES





#COVID19

Toute l'information à jour
gouvernement.fr/info-coronavirus

Pour toute vos questions
0 800 130 000

Pour une situation d'urgence ou
en cas de symptômes d'infection respiratoire
Composez le 15



DISTRIBUTION DES MASQUES ET DES VISIÈRES DE PROTECTION POUR LES AGENTS DE LA COMMUNE ET LES ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Face à la pénurie de masques, les élus ont décidé rapidement de mettre à contribution les « Petites Mains » dont le nom est aussi bien porté par les membres de l'association que les personnes bénévoles qui ont répondu à l'appel au volontariat. Un grand merci à Anne-Marie, Bernadette, Jean-François, Joanna, Lucie, Mahdjouba, Marie, Mauricette, Mireille, Monique, Nadine, Patricia, Pierrette, Rosy. Et les élus ont été d'autant plus inspirés par ce choix de faire appel à ces personnes que les masques de Nîmes Métropole ont été livrés justement avec du retard.

Pour être complet, un grand merci aussi à celles et ceux :

-qui ont fait des dons de tissus, draps et élastiques.

-qui ont envoyé de gentils mots de remerciement et d'attention (et de proposition d'aide pour distribuer) sur Facebook, par mail et par téléphone. Là aussi, au vu du nombre, il a été impossible d'y répondre, l'essentiel ayant été assuré : la distribution de deux masques à chaque fonsois.

-et qui ont distribué les masques.

Concernant les visières de protection, un grand merci à M. RICARD, un fonsois, qui a confectionné gratuitement des visières de protection pour les agents de la commune et pour les enseignants de l'école élémentaire.



DON DU SANG

Alors que les donneurs ont répondu présent au plus fort de la crise sanitaire, ils sont moins nombreux à venir donner leur sang depuis le déconfinement. Les besoins des patients sont toujours aussi importants, voire davantage avec la reprise de l'activité hospitalière. La situation est aujourd'hui préoccupante : les réserves de sang sont désormais en dessous du seuil d'alerte et tout indique qu'elles continuent de baisser.

<https://dondesang.efs.sante.fr/apres-le-confinement-prenez-le-relais-des-present>



Soyons tous citoyens,
économisons l'eau

ECONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

A LA MAISON



Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette



Préférez les **douches** aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau



Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau



L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

20%

Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer



Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **centaines de m³ par an**

www



AU JARDIN



1 binage = 2 arrosages



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...



Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique



Recueillez l'eau de pluie pour arroser



Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS - FERMER LES VOILETS LE JOUR



DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES



MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE



NE PAS BOIRE D'ALCOOL

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15



ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



Ni feu ni barbecue aux abords des forêts



Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture



Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie



Pas de combustible contre la maison bois, fuel, butane...

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision



Je me confine dans ma maison elle est mon meilleur abri

Agence de communication : SARL PLS Publicité
06 85 56 36 87 - 30190 SAINT CHAPTES

